



COMMUNIQUÉ

DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW Code 01

Dépôt du Deuxième rapport de recommandations de la Table québécoise de la sécurité routière

Toujours le même objectif : l'amélioration de la sécurité routière au Québec

Québec, le 30 novembre 2009 – Le président de la Table québécoise de la sécurité routière, M. Jean-Marie De Koninck, a remis aujourd'hui à la ministre des Transports, M^{me} Julie Boulet, le *Deuxième rapport de recommandations pour améliorer le bilan routier* de la Table québécoise de la sécurité routière, qui vise à poursuivre les efforts pour améliorer le bilan routier.

Ce rapport est présenté dans la foulée des mesures mises en place à la suite du dépôt du premier rapport, en 2007. Il s'inscrit également dans le contexte du plus récent bilan routier, qui marque une tendance à l'amélioration. En effet, bien que ce bilan fasse état du meilleur résultat des 60 dernières années, on a tout de même déploré 557 décès sur les routes du Québec l'an dernier.

« Les membres de la Table québécoise de la sécurité routière sont fiers des résultats enregistrés au chapitre du bilan routier depuis la création de notre instance. Toutefois, nous savons tous qu'il ne faut pas se satisfaire de résultats appartenant au passé et que l'amélioration de la sécurité routière représente un défi récurrent qui demande un engagement constant. C'est pourquoi les mesures proposées aujourd'hui à la ministre des Transports invitent notre société à aller plus loin », a mentionné M. De Koninck.

27 nouvelles recommandations

Pour en arriver au dépôt de ce second rapport, les 45 membres de la Table ont conjugué leurs efforts au cours des deux dernières années. Le fruit de cette réflexion approfondie est livré aujourd'hui sous la forme de 27 recommandations regroupées sous 8 thèmes qui ont obtenu l'adhésion des membres de la Table, soit : les jeunes, la capacité de conduite affaiblie, les piétons et cyclistes, la gestion des vitesses en milieu urbain, la santé des conducteurs, les conducteurs sanctionnés, le contrôle et les sanctions, les distractions au volant.

Pour établir ces recommandations, la Table a pris en compte le fait que le comportement humain est en cause dans 80 % des accidents de la route, et que la vitesse et l'alcool au volant demeurent des facteurs importants qui comptent pour la moitié des accidents de la route au Québec.

« Je salue le travail des membres de la Table québécoise de la sécurité routière. Ils ont livré un ensemble de recommandations qui nous permettront de continuer d'améliorer le bilan routier. J'ai d'ailleurs l'intention de répondre rapidement à ces recommandations en présentant dans les prochains jours un projet de loi aux membres de l'Assemblée nationale. Nos efforts en matière de sécurité routière portent fruit : en 2008, le Québec a enregistré son meilleur bilan routier des 60 dernières années, et les recommandations de ce nouveau rapport nous permettront sans doute de continuer de sauver des vies », a souligné la ministre Boulet.

« Sauver des vies en appliquant des mesures qui renforcent la sécurité routière est un défi qui mobilise tous les membres de la Table québécoise de la sécurité routière. Nous souhaitons donc, par le dépôt du *Deuxième rapport de recommandations pour améliorer le bilan routier*, inspirer des actions qui auront un effet positif et marquant sur le bilan routier québécois », a conclu M. De Koninck.

SOURCE ET INFORMATION :

Marie-Hélène Pedneau
Relationniste
Table québécoise de la sécurité routière
Tél. : 418 998-2176

Jolyane Pronovost
Attachée de presse
Ministre des Transports et ministre
responsable de la région de la
Mauricie
Tél. : 418 643-6980